

Intervention faite de lors de l'examen du point 11 de l'Ordre du jour de la 2ème Assemblée de l'ONU-Habitat par Monsieur David TSHIBANGU TSHISHIKU, Ministre Conseiller (DPR) de la Mission Permanente de la RDC auprès l'ONUN et de l'ONU-Habitat.

Merci Monsieur le Président pour la parole et toutes nos félicitations pour la manière dont vous dirigez nos travaux.

En effet, à la suite de la première session du Conseil exécutif 2021, les États membres, nous nous étions accordés sur plusieurs options pour harmoniser les cycles de planification stratégique de l'ONU-Habitat avec l'examen quadriennal complet. Au nombre de ces options, il était convenu que le fait de prolonger l'actuel plan stratégique pour couvrir la période allant de 2020 à 2025, comme suite à la recommandation formulée par le Conseil exécutif, permettrait de s'aligner sur le processus d'examen quadriennal complet.

La République Démocratique du Congo est totalement d'avis que l'application de cette approche permettrait à l'ONU-Habitat de rééquilibrer l'investissement et d'établir une meilleure connexion avec les connaissances disponibles ainsi que ses propres ressources ainsi que les capacités.

Tout en prenant en compte la nécessité de ce prolongement et les défis que cela représente par rapport à la durée établie pour le Plan Stratégique de notre Organisation, le gouvernement de mon pays appuie cette extension, mais il estime également que l'Assemblée devrait s'engager formellement dans le sens à ce que qu'aucun précédent ne soit créé à la suite de cette extension.

La République Démocratique du Congo pense qu'il est dans l'intérêt de tous que les dispositions et règlements de notre Organisation soient robustes et solides. Pour ce faire, nous souhaitons qu'il soit reflété dans les conclusions de nos travaux le soutien de mon pays à l'extension, mais

avec l'attention particulière au fait d'éviter que ceci ne p crée un précédent dans l'opérationnalité de notre organisation.

Je vous remercie.